



CONFERENCE DE PRESSE

**Bilan de la délinquance
dans le département de l'Yonne en 2016**

Vendredi 20 janvier 2017

I - Les chiffres 2016 de la délinquance

A - L'évolution

Les faits enregistrés en 2016 en matière d'atteintes aux biens sont stables par rapport à 2015, qui avait connu une baisse significative par rapport à 2014 (- 13 %).

Le taux pour 1000 habitants est inférieur au taux national (7 points de moins).

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique qui étaient en hausse de 8,8% en 2015 et se situaient dans la même évolution qu'au plan national (+6%) sont en baisse de 6,3% en 2016.

Le taux pour 1000 habitants est au même niveau que le taux national. Ce sont surtout les violences physiques crapuleuses qui sont en nette baisse (-25%).

Indicateurs nationaux - Nombre de faits enregistrés par les services de sécurité en 2016 qui ont été commis dans l'Yonne et évolution par rapport à 2015 :

	Nombre	Évolution /2015
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	2	-2
Vols avec armes	29	-3
Vols violents sans armes	135	-28,2%
Vols sans violence contre des personnes	2309	+11,5%
Coups et blessures volontaires	1324	-7,8%
Cambriolages de logement	1050	-1,6%
Vols de véhicules (automobiles ou deux RM)	861	-0,2%
Vols dans les véhicules	800	+15,4%
Vols d'accessoires sur véhicules	582	-7,6%

Zoom sur les vols liés à l'automobile en zone Police Nationale :

Le constat :

Augmentation de 43,5 % du phénomène des vols dans les véhicules en zone police.

Afin de lutter contre ces vols, la DDSP a mis en place un plan d'action.

► Redéploiement des effectifs :

Afin de multiplier les opportunités de constater un flagrant délit, des effectifs en civil sont déployés sur des secteurs et des horaires préalablement ciblés et dans les principaux lieux de stationnement des véhicules (gares, centres commerciaux).

► Multiplication des contrôles routiers avec visites des véhicules

Des contrôles routiers ciblés et coordonnés avec visites de véhicules, y compris de nuit, qui permettent d'assurer une visibilité maximale des forces de Police et la recherche de matériels volés.

► Multiplication des visites de parties communes

Des opérations régulières sur la base des réquisitions permanentes des bailleurs sont programmées dans les parties communes et caves de bâtiments susceptibles d'accueillir des ateliers clandestins ou de servir de lieu de stockage de pièces frelatées.

► Recours à la Police Technique et Scientifique

Les recherches sont réalisées systématiquement par la Police Technique et Scientifique sur les traces et indices exploitables.

Zoom sur les cambriolages :

Baisse de 1,6 % des cambriolages de logement en 2016 par rapport à 2015 :

- baisse en ZPN de 22,6%

- augmentation en ZGN de 5,2%

Chaque année, la population icaunaise est victime d'une augmentation exponentielle des cambriolages dans le dernier quadrimestre.

Le groupement de gendarmerie a établi un plan de lutte contre les cambriolages. Outre la surveillance du territoire, différents dispositifs de prévention sont mis en œuvre : participation citoyenne, opération prévention seniors, opération tranquillité vacances.

Zoom sur les violences intra-familiales en ZGN :

En 2016, le travailleur social en gendarmerie a traité 283 dossiers, qui ont entraîné la transmission de 41 informations préoccupantes au conseil départemental (38 en 2015).

Le nombre de victimes de violences physiques volontaires dans la sphère conjugale a baissé de 7,37 % en 2016.

B - L'activité des services

1 - Les faits élucidés

En matière d'atteinte aux biens, le nombre de faits élucidés est stable en 2016 par rapport à 2015 (+31 faits). Il avait progressé de 35% entre 2014 et 2015. Le taux d'élucidation s'élève à 20% (1 fait sur 5 est élucidé), sensiblement le même qu'en 2015.

En matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le nombre de faits élucidés baisse légèrement (-2,3%) en 2016. Il avait progressé de 14% entre 2014 et 2015.

Le « taux d'élucidation » s'élève à 81%, en amélioration par rapport à 2015 (77%).

Indicateurs nationaux - Nombre de faits élucidés par les services de sécurité en 2016 et évolution par rapport à 2015 –Taux d'élucidation 2016 :

	Nombre	Évolution/2015	Taux d'élucidation
Vols avec armes	6	-73,9%	21%
Vols violents sans armes	33	-26,7%	22%
Vols sans violence contre des personnes	589	+104,5%	23%
Coups et blessures volontaires	1165	-0,3%	89%
Cambriolages de logement	124	+13,7%	12%
Vols de véhicules (automobiles ou deux RM)	88	-49,7%	10%
Vols dans les véhicules	135	-0,3%	15%
Vols d'accessoires sur véhicules	31	-1	5%

2 - Les mis en cause

En matière d'atteinte aux biens, le nombre de mis en cause baisse de 19%. Il avait progressé de 16% entre 2014 et 2015.

En matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, le nombre de mis en cause reste stable par rapport à 2015. Il avait progressé de 12% entre 2014 et 2015.

Indicateurs nationaux - Nombre de personnes mises en cause par les services de sécurité en 2016 et évolution par rapport à 2015

	Nombre	Évolution/2015
Vols avec armes	9	-65,4%
Vols violents sans armes	36	-41,9%
Vols sans violence contre des personnes	258	-2
Coups et blessures volontaires	1182	-8
Cambriolages de logement	90	-32,8%
Vols de véhicules (automobiles ou deux RM)	76	-12,7%
Vols dans les véhicules	48	+5
Vols d'accessoires sur véhicules	13	-55,2%

3 - Dispositifs de prévention

Différents dispositifs de prévention permettent de lutter efficacement contre ces faits de délinquance.

Le dispositif Tranquillité vacances :

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller le domicile ou le commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Les services de police et de gendarmerie assurent tout au long de l'année, dans chacune des communes situées dans leur zone de compétence, des surveillances sur les résidences non occupées.

Pour bénéficier de cette opération, les particuliers communiquent aux forces de l'ordre leurs dates de départ et de retour.

Le dispositif Stop Cambriolages :

Cette application a pour objectifs de :

- alerter la population en temps réel, par des notifications ;
- informer la population de phénomènes de grande envergure ;
- donner des conseils de prévention aux particuliers et aux commerçants.

Le dispositif Alerte Commerces :

Alerte commerces est un dispositif de prévention qui permet d'informer les commerçants et artisans par SMS de faits délictueux (vols à mains armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiement.....) venant de se produire dans un commerce situé à proximité.

Une diffusion rapide de l'information permet de renforcer la vigilance des commerçants et artisans et éviter ainsi la réitération des faits en leur défaveur.

En 2016, 19 SMS "alerte commerces" ont été envoyés.

Les conventions participation citoyenne :

Le dispositif « participation citoyenne » a été mis en place afin de faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Concrètement, des référents volontaires et bénévoles s'engagent et sont désignés par les maires afin d'être en relation directe avec les services de sécurité (police municipale, gendarmerie et police nationale) pour les informer de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ces référents participeront également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité.

Il s'agit d'un dispositif préventif, bâti en partenariat avec les élus (les maires) et la population destiné à compléter utilement l'action de la gendarmerie et de la police nationale.

En 2016, le dispositif s'est fortement développé. Ainsi, 31 communes réparties essentiellement sur les arrondissements d'Auxerre et Sens ont signé une convention, rejoignant ainsi les 10 communes signataires en 2015.



II - Bilan factuel de l'état d'urgence

37 lieux ont fait l'objet de perquisitions administratives depuis le début de l'état d'urgence : dans le cadre de ces perquisitions, ont été découverts des armes détenues illégalement, des stupéfiants, des faux documents, des tracts.

8 interpellations, 8 gardes à vue

7 procédures d'assignation à résidence ont été ordonnées par le ministère de l'intérieur, 1 assignation à résidence est en cours actuellement

5 mesures de contrôles d'identité, inspection visuelle et fouille de bagages, visites de véhicules circulants, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans les lieux accessibles au public



III – Prévention du risque terroriste

A - La lutte contre la radicalisation

Conformément aux directives gouvernementales, 3 instances d'évaluation et de pilotage ont été mises en place dans l'Yonne :

- une cellule d'évaluation (réunions bimensuelles) réunissant les services de sécurité et du renseignement composée du directeur de cabinet, du DDSP, du SDRT, du GGD, du SDRI et de la PJ ;
- un groupe élargi (réunion bimestrielle) réunissant une large palette des services de l'Etat ;
- un examen trimestriel en EMS dédié ;
- une cellule départementale de suivi de la radicalisation sur la thématique de la prévention de la radicalisation composée des partenaires institutionnels et sociaux.

La dotation spécifique du Fonds interministériel de prévention de la délinquance dédiée à la prévention de la radicalisation s'est élevée à 15 000 € en 2016.

Elle a permis de subventionner le dispositif d'accompagnement des personnes signalées et de leurs familles mis en place en 2015 avec une association d'aide aux victimes.

2 formations à destination des partenaires institutionnels et sociaux ont été organisées en 2016 ainsi que des réunions d'information des élus locaux.

B – Sécurisation des établissements scolaires

La persistance de la menace terroriste a entraîné un très fort investissement des services de police et de gendarmerie auprès des services de l'éducation nationale.

Plus de 350 diagnostics de sécurité ont été réalisés dans les établissements du premier et du second degrés. L'objectif était d'évaluer la pertinence des dispositifs existants pour faire face à une éventuelle attaque terroriste et à proposer des aménagements le cas échéant.

Une enveloppe de 50M€ a été ouverte en octobre 2016 au niveau national pour subventionner au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance la sécurisation des écoles et établissements scolaires.

Une partie de cette somme a été utilisée en 2016. Une deuxième tranche sera ouverte en 2017.

Deux exercices de sécurité civile ont été organisés en 2016 sur la thématique "attentat - tuerie de masse". L'un en milieu ouvert, sur le site d'un village touristique en zone gendarmerie (Noyers), l'autre en milieu fermé, dans l'enceinte d'un établissement scolaire en zone police (Paron).

Les deux exercices ont permis de tester les dispositifs opérationnels spécifiques des nombreux services qui ont à intervenir sur ce type de crise, et notamment les forces de sécurité intérieure et le Parquet.



IV –Politique et moyens en matière de prévention de la délinquance

A - Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Ce fonds a vocation à financer, en partenariat avec les collectivités locales et le secteur associatif, des actions entrant dans le cadre du plan départemental de prévention de la délinquance 2013-2017, qui comporte 3 axes :

- 1.les jeunes exposés à la délinquance ;
- 2.l'amélioration de la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes ;
- 3.l'amélioration de la tranquillité publique.

Pour l'année 2016, la dotation initiale s'est élevée à 70 375 €.

B - La vidéo-protection

Une enveloppe centralisée dédiée à la vidéo-protection est gérée par la délégation aux coopérations de sécurité du ministère de l'Intérieur. Elle contribue au financement de caméras dans des communes. Plusieurs demandes de financement pour l'installation de caméras dans des communes sont en cours d'instruction. Des demandes de financement sont également en cours d'instruction pour la sécurisation des établissements scolaires.

La commission départementale de vidéo-protection a examiné 134 dossiers en 2016. Elle s'est prononcée sur l'autorisation de 89 nouveaux systèmes, le renouvellement de 36 et la modification de 9 installations existantes, pour un total de 908 caméras, dont 100 sur la voie publique.

A noter que le nombre de caméras voie publique peut évoluer sans que nous en soyons informé lorsqu'il s'agit d'un périmètre vidéosurveillé.

Parmi les dispositifs de voie publique nouvellement autorisés, on notera ceux significatifs des communes Villeneuve-la-Guyard et Pont sur Yonne.

C - La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

La dotation globale au titre de 2016 s'est élevée à 44 992 € pour le département permettant le financement de 14 projets